



FINANCES PUBLIQUES

Le projet de budget de l'Etat 2026 chiffré à plus de 2500 milliards FCFA

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, a présenté hier à Brazzaville le projet de budget de l'Etat exercice 2026 devant les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat. Estimé à plus de 2500 milliards de francs CFA, ce budget traduit, selon le ministre des Finances, la volonté du gouvernement de consolider les grands équilibres macroéconomiques.



Page 3

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des étudiants congolais s'envolent pour l'Algérie



Les autorités algériennes et congolaises en compagnie des étudiants avant leur départ technologiques. Une trentaine d'étudiants congolais a quitté Brazzaville pour l'Algérie où elle poursuivra les études supérieures dans les filières mathématiques, médicales, informatiques, architecturales et

Peu avant le départ de ces étudiants, la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, les a exhortés à faire preuve d'ardeur au travail.

Page 5

COOPÉRATION

La Turquie veut étendre ses domaines d'intervention au Congo



L'ambassadeur Hilmi Ege Türemen délivrant son message

L'ambassadeur de la Turquie en République du Congo, Hilmi Ege Türemen, a indiqué que son pays était dé-

terminé à élargir sa coopération avec le Congo dans le domaine de l'éducation. Il a fait cette annonce au cours

d'une réception organisée dans le cadre des 102 ans de la fondation de la Turquie.

Page 9

INSTRUCTION CIVIQUE

Promouvoir les valeurs morales

Le haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, Luc Daniel Adamo Mateta, a signé hier un accord de partenariat avec le di-

recteur général de l'Institut de management de Brazzaville, Sylvain Yangangwa Syoge. « Former l'élite congolaise, c'est d'abord façonner des consciences », a indiqué Sylvain Yangangwa Syoge, ajoutant que l'ambition est de produire des cadres compétents et porteurs de valeurs morales.



L'échange de parapheurs entre les deux responsables

Page 16

ÉDITORIAL

Double défi

La République du Congo, tout comme la région Afrique centrale, est confrontée à un double défi du marché de l'emploi : d'une part, accélérer la création d'emplois pour absorber une population active en forte expansion ; d'autre part, agir pour faire en sorte que ceux-ci soient mieux rémunérés, plus stables et porteurs de perspectives.

Pour répondre à ces enjeux, le pays est appelé à adopter un nouveau modèle de croissance fondé sur le développement des petites, moyennes et grandes entreprises, véritables moteurs de productivité et de création de professions. Les modèles actuels ayant montré des faiblesses, il est aujourd'hui impérieux de bâtir une nouvelle stratégie de croissance plus inclusive axée sur la productivité et capable de générer des gagne-pains de qualité dans tous les secteurs.

Dans cette perspective, la création d'emplois dépendra de la capacité de nos gouvernants à réduire les coûts liés à l'environnement des affaires. Le but étant de permettre aux entreprises existantes de se développer et d'encourager l'implantation de nouvelles entités à forte croissance sur le marché local. Pour y parvenir, il est essentiel de lever la contrainte structurelle qui freine le développement du secteur privé, en adoptant des politiques adaptées.

En clair, il est nécessaire de mettre en œuvre à court, moyen et long terme une stratégie globale qui promeut l'emploi par le biais d'une transformation des mentalités. D'où l'urgence de créer des opportunités immédiates pour les personnes entrant sur le marché du travail ou en quête d'emplois pérennes.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Marius Mouambenga visite les bureaux d'enrôlement

A la veille de la clôture de l'opération de révision des listes électorales, le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a effectué, les 28 et 29 octobre, une descente d'observation dans certains bureaux d'enrôlement de Brazzaville afin d'évaluer le déroulement des activités et s'assurer du respect des procédures établies.

Le commissaire général, chargé aussi de l'Observatoire national des élections, accompagné des membres de son cabinet, s'est rendu successivement dans les bureaux d'enrôlement des arrondissements à forte densité démographique, notamment Makélékélé, Baongo, Talangai et Ouenzé pour s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs et du respect des procédures d'identification.

Le plus grand nombre de personnes recensées a été enregistré dans la commune de Makélékélé avec 9 201 électeurs enrôlés dans les vingt-deux bureaux installés dans l'arrondissement. Une forte affluence qui s'est réalisée par le travail d'itinérance et à la criée, a justifié le maire de cet arrondissement, Edgard Bassoukissa. « Il nous reste à valider les fiches et les mettre dans le paquetage pour les envoyer au niveau de la Direction générale des affaires électorales. Mais selon les instructions, on va assurer une permanence pendant deux mois pour attendre que les fiches nous reviennent afin de regarder si les noms sont bien inscrits et s'il n'y a pas des erreurs », a-t-il expliqué.

Si les habitants du premier arrondissement de Brazzaville ont affiché un fort intérêt pour cette opération, le deuxième, par contre, a réalisé un faible taux d'électeurs enrôlés avec seulement 1 069 dans les quinze bureaux. En dépit de cette faible mobilisation de la population, tout s'est passé dans le calme, a reconnu un membre de la commission chargé de l'enrôlement. Un engouement de dernière minute de la part de la population est



Marius Mouambenga entouré du maire et de la secrétaire générale de Makélékélé/Adiac

même observé, a-t-il dit. A Talangai, le responsable du centre a indiqué que 7 534 électeurs avaient déjà été enrôlés dans les soixante-neuf bureaux installés. Malgré une affluence variable, les opérations se déroulent dans de bonnes conditions, a déclaré le secrétaire général de cette mairie, Tiburce Ingombo. « C'est un électorat résiduel, ce sont ceux là qui n'ont jamais voté qui viennent en majorité. Et puis, nous avons ceux qui ont changé de quartiers et il fallait également retrancher ceux-là qui sont décédés ou ont perdu le droit de vote pour avoir été condamnés. Donc, tout se passe bien et sans incident », a-t-il dit.

Du côté de Ouenzé, on constate des chiffres presque identiques : 7 124 nouveaux électeurs ont été enrôlés pour l'instant dans les vingt-trois bureaux de cet arrondissement. S'exprimant au terme de sa visite, Marius Mouambenga a noté une bonne organisation logistique dans ces bureaux d'enrôlement, surtout venant des membres des commissions, et l'engouement des habitants à soutenir cette activité nationale.

« Nous espérons que cela va continuer ainsi et que les élections de 2026 se passeront dans une ambiance fraternelle pour que le Congo soit toujours en paix. Nous remarquons la présence de toutes les parties, la majorité, l'opposition, le centre et la société civile, donc tout se passe bien », a indiqué le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction.

Le commissaire général a salué, par ailleurs, le professionnalisme et la résilience des agents électoraux. Il a encouragé les citoyens non encore enrôlés à se présenter sans tarder dans les centres d'enrôlement avant la clôture officielle. Il a également promis de faire remonter les difficultés rencontrées afin d'envisager, si nécessaire, un ajustement du calendrier. A noter que l'évaluation de l'opération d'enrôlement sur les listes électorales, faite le 28 octobre par la Direction générale des affaires électorales et la Commission nationale électorale indépendante, a révélé que plus de 90% d'électeurs ont été déjà enrôlés.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

FINANCES PUBLIQUES

Le projet de budget de l'Etat exercice 2026 présenté au Parlement

Le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, a présenté le 30 octobre devant les deux chambres du Parlement, le projet de loi de finances exercice 2026, qui prévoit, entre autres, le renforcement de l'unicité de caisse à travers la mise en œuvre du Compte unique du Trésor et de la fonction bancaire du Trésor.

En 2026, les ressources budgétaires se situent à 2 501,4 milliards de FCFA contre 2 550,7 milliards de FCFA en 2025. Les dépenses budgétaires s'établissent à 2 270,167 milliards de FCFA en 2026 contre 2 198,7 milliards de FCFA en 2025, soit une progression de 12,3%, dégagant un solde budgétaire excédentaire de 280,373 milliards de FCFA en 2026 contre 352,0 milliards de FCFA en 2025. Selon le ministre Christian Yoka, ce budget est élaboré sur la base des orientations du Cadre budgétaire à moyen terme 2026-2028, discuté lors du dernier débat d'orientation budgétaire organisé par le Parlement. Il traduit, d'après lui, la volonté du gouvernement de consolider les grands équilibres macroéconomiques ; dynamiser la croissance et l'emploi, notamment pour les jeunes ; améliorer la qualité de la dépense publique ; amplifier la baisse du niveau d'endettement ; et renforcer la résilience de notre économie face aux chocs externes.

En effet, la stratégie gouvernementale définie dans ce projet de loi de finances vise, a-t-il expliqué, à assurer une gestion optimale des ressources de l'Etat, renforcer la discipline budgétaire et améliorer l'efficacité de la dépense publique. S'agissant des ressources de l'Etat, l'accent sera, a-t-il dit, mis sur l'amélioration du rendement des recettes fiscales, grâce à l'optimisation des recettes budgétaires issues des ressources naturelles, l'amélioration du recouvrement par la digitalisation des processus de collecte, la réduction des exonérations en ce qui concerne les recettes fiscales et l'amélioration de la mobilisation des produits des participations par une meilleure application de la politique de dividendes du portefeuille public.

Porter une attention particulière sur la qualité de la dépense publique

« Concernant les dépenses, une attention particulière sera portée sur la qualité et l'efficacité de la dépense publique par la mise en œuvre



des instruments de budgétisation en mode programme et par l'amélioration de la gestion des investissements publics. Pour ce qui est de la discipline budgétaire, le projet de loi de finances s'inscrit dans une dynamique de consolidation des principes fondamentaux de gestion des finances publiques, notamment l'universalité budgétaire, l'unicité de caisse, la transparence et l'efficacité de l'allocation des ressources publiques », a présenté le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public.

Ces trois problématiques majeures visent à améliorer la gouvernance budgétaire, renforcer la soutenabilité financière et optimiser la mobilisation des ressources internes, notamment de la rationalisation des fonds, agences et établissements publics pour une recentralisation des ressources au profit du budget général. « Le projet de loi de finances exercice 2026 propose des mesures concrètes en réponse à la prolifération des structures paraétatiques (fonds, agences, établissements publics), qui génèrent une dispersion des recettes publiques, affaiblissent le budget général de l'Etat et engendrent des coûts bud-

gétaires élevés au détriment de la centralisation des ressources au Trésor public. Ceci n'est juste qu'un rappel au respect des principes d'universalité budgétaire et de non-affectation des recettes », a-t-il poursuivi.

Domicilier les ressources au Trésor public

Ce projet de loi de finances prévoit également de réintégrer dans le budget général de l'Etat les ressources de certains fonds et structures dont les affectations ne remplissent pas les critères légaux des comptes spéciaux du Trésor ou des budgets annexes. Les entités ne disposant pas de l'autonomie de gestion verront, quant à elle, leurs ressources désormais rattachées au budget général à travers la nomenclature des transferts courants ou en capital. L'objectif de cette mesure est d'améliorer la lisibilité budgétaire, à réduire les déperditions ressources publiques et à garantir une meilleure coordination de la politique budgétaire.

« Le projet de loi intègre également un volet crucial relatif à la réforme de la gestion de trésorerie, notamment à travers l'opérationnalisation du Compte unique du Trésor (CUT). Dans une optique de rationalisation des liquidités publiques, les

Le ministre des Finances, Christian Yoka/DR

établissements publics administratifs et autres entités disposant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, mais fortement adossés au financement de l'Etat, sont désormais appelés à domicilier leurs ressources au Trésor public. Cette domiciliation systématique des fonds publics au Trésor va permettre une optimisation de la trésorerie de l'Etat ; un meilleur suivi des flux financiers publics ; et une plus grande transparence dans la gestion des comptes publics », a-t-il déclaré.

Pour le gouvernement, cette réforme structurelle vise à conférer au Trésor public une fonction bancaire élargie, en cohérence avec les normes de gestion des finances publiques en vigueur dans la zone CEMAC. Ainsi une attention particulière sera accordée au suivi des différents risques budgétaires identifiés, y compris ceux liés à la dette, en vue de réduire leurs impacts éventuels sur les orientations budgétaires prises par le gouvernement.

Concernant la maîtrise de la gestion de la dette publique, la stratégie sera axée sur le désendettement rapide de l'Etat pour dégager des marges de trésorerie et réduire les charges financières au profit des dépenses productives. «

A ce titre, il sera question de poursuivre sa réduction et son optimisation, à travers l'affectation d'une partie des excédents primaires au remboursement de la dette extérieure et des arriérés intérieurs ; la restructuration de certaines dettes, surtout celle de marché ; la limitation des ressources de trésorerie au besoin de financement résultant de l'amortissement de la dette publique de la période 2026-2028 et le respect strict du plan d'apurement adopté par le Gouvernement », a développé le gouvernement.

Des nouvelles mesures à appliquer après une phase transitoire

Quant à la protection des populations vulnérables et de la lutte contre la précarité, l'exécutif entend renforcer les mesures sociales mises en œuvre avec parfois l'appui des partenaires techniques et financiers, par celles découlant de la transposition de la directive fiscale citée supra. Ces mesures concernent, en effet, la révision des procédures de traitement de l'impôt sur les salaires, notamment le mode de calcul de l'IRPP ainsi que l'élévation du seuil d'imposition à l'impôt sur le revenu, permettant d'exonérer les couches sociales les plus vulnérables, en particulier les travailleurs du secteur informel et les petits métiers, contribuant ainsi à l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

« Cependant il convient de relever que, si l'application des nouvelles mesures inhérentes à l'impôt sur les sociétés ne présente aucune objection, celles relatives à l'impôt sur les salaires, ne pourraient être mises en œuvre qu'après une période transitoire nécessaire à la réalisation des études devant permettre de mesurer son impact sur les assujettis ainsi qu'à l'implémentation desdites mesures », a conclu Christian Yoka lors de son premier test de présentation du budget devant l'Assemblée nationale et le Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

INFRASTRUCTURES

Un centre multiservice de valorisation des bio-ressources

La ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a effectué, le 27 octobre, une visite d'inspection sur le site devant abriter le Centre multiservice de la valorisation des bio-ressources (CMVB).

Accompagnée du directeur de l'Agence française de développement (AFD), Antoine Chevalier, et du président de l'Université Marien-Ngouabi, Parisse Akouango, la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a pu s'imprégner de l'avancement des travaux du centre qui servira de lieu de rencontre pour les agriculteurs, les chercheurs, les entrepreneurs, les étudiants et les professionnels de l'agroalimentaire. « Par rapport à ma dernière visite, nous constatons qu'effectivement les travaux ont bien évolué. Je peux, après quelques mois, me réjouir de ce que les travaux se sont allègrement poursuivis et sont bien avancés », a déclaré la ministre à l'issue de sa visite.

Elle a fait comprendre, cependant, qu'il restait encore un certain nombre d'actes à poser, du matériel à installer avant qu'on ne puisse envisager la fin des travaux qui est désormais prévue pour le milieu de l'année prochaine. « Il y a un certain nombre d'exigences techniques qui s'imposent et qui doivent être réunies au préalable afin qu'on puisse terminer les travaux. Il y a des laboratoires qui restent à finaliser, du matériel qui a été commandé et qui est en phase d'installation. Des



La ministre Delphine Edith Emmanuel visitant le CMVB/Adiac

équipements qu'il faut pouvoir mettre dans les différentes salles et qui sont dédiés à des utilisations diverses. En même temps, je constate que les chambres froides sont déjà installées », a-t-elle remarqué. Le directeur de l'AFD, de son côté, a souligné la nécessité de réunir toutes les parties prenantes afin d'identifier les éléments

restants pour mener le projet à son terme. « Un projet c'est comme un marathon et dans un marathon, tous les kilomètres comptent. Le premier comme le dernier. Là on arrive sur le dernier kilomètre, il faut qu'on reste concentré justement pour pouvoir arriver à l'aboutissement de ce projet », a indiqué

Antoine Chevalier. Financée par l'AFD, la construction du CMVB s'inscrit dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement du gouvernement congolais à travers la mise en œuvre du projet d'appui à la modernisation de l'enseignement supérieur. Le CMVB est logé au cœur de l'Université Marien-Ngouabi,

précisément derrière l'Ecole normale supérieure et polytechnique. Elle sera équipée d'un plateau technique permettant de transformer, de stabiliser et de conditionner les matières premières de petite échelle et de contrôler les principaux paramètres de fabrication et de conservation.

Jean pascal Mongo-Slyhm

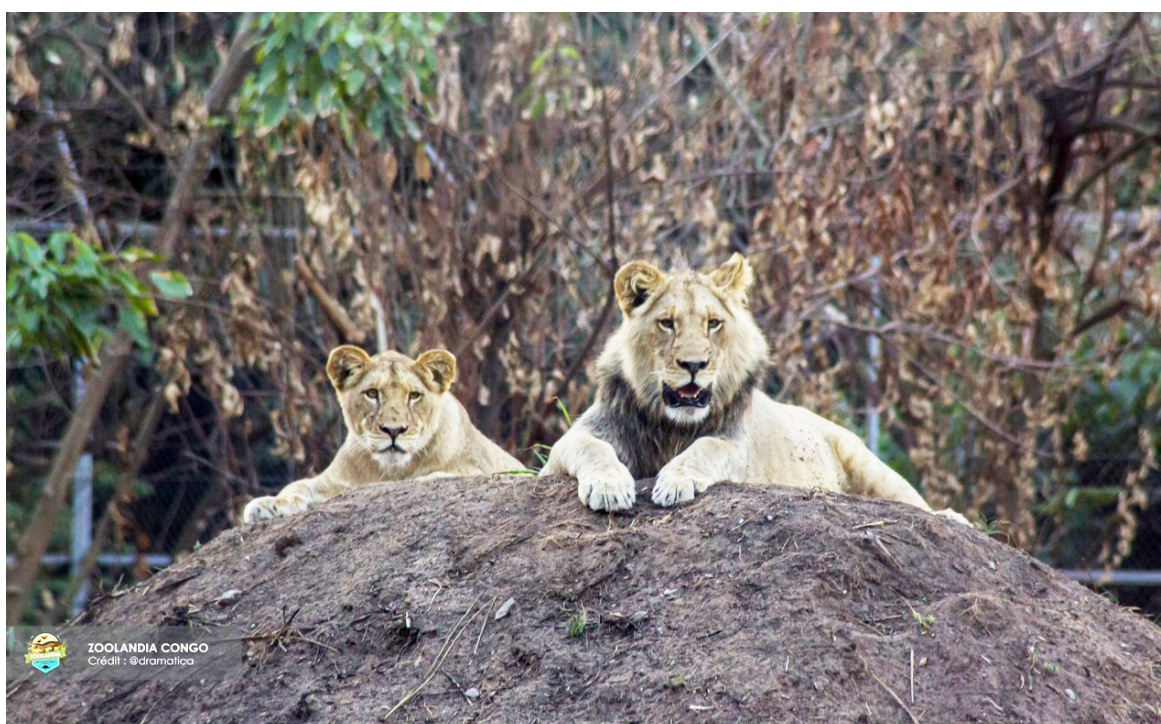
FAUNE ET FLORE

Le Parc zoologique de Brazzaville accueille deux lions

Véritable vitrine de la faune et de la flore congolaises, le Parc zoologique de Brazzaville vient d'accueillir deux lions, soit un mâle et une femelle, en provenance de Johannesburg, en Afrique du Sud.

Les deux lions, espèces de mammifères carnivores de la famille des Félidés, rejoignent Zoolandia, le parc botanique et zoologique de Brazzaville situé dans la réserve forestière de la Patte d'Oie.

Transportés grâce à une logistique déployée par les équipes de la société Africa Global Logistics dans le respect des mesures de sécurité et des lois



Les deux lions en provenance d'Afrique du Sud/DR

et règlements des pays respectifs, ces lions de huit mois pèsent chacun environ 100 kg. Ils intègrent le parc de Brazzaville après 28 ans d'absence. Créé en 1952, le Parc zoologique de Brazzaville a été délabré et a perdu une partie de sa faune à la suite des événements douloureux qu'a connus le Congo en 1997. Sa fonction botanique remonte à 2018 lors du lancement du projet Zoolandia qui emploie environ cent collaborateurs.

« Aujourd'hui, notre mission est de le réhabiliter, de lui redonner sa fonction éducative et pédagogique mais aussi de divertissement pour la jeunesse », a déclaré Chems Roc, concessionnaire du parc.

Guy-Gervais Kitina

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une soixantaine d'étudiants s'envole pour l'Algérie

La ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, et l'ambassadeur de l'Algérie au Congo, Azeddine Riache, ont mis en route, le 30 octobre, des étudiants congolais qui vont parfaire leurs études dans des universités algériennes.

L'informatique, l'architecture, la médecine, les mathématiques, les sciences et technologie figurent parmi les domaines dans lesquels les étudiants qui viennent de quitter Brazzaville vont parfaire leur parcours universitaire en Algérie. « Vous êtes astreints à l'obligation de résultat. Enrichissez-vous de connaissances pour revenir participer à l'œuvre de construction de l'édifice Congo », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, s'adressant aux étudiants.

Pour l'ambassadeur de l'Algérie, l'augmentation du quota de bourses à plus de soixante, au titre de l'année académique 2025-2026, témoigne de la solidité de la coopération avec le Congo, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. « Cette coopération illustre la vision



Remise des documents de voyage aux étudiants boursiers / Adiac

panafricaine de l'Algérie et son attachement au renforcement de la coopération Sud-Sud, une volonté de bâtir une Afrique du savoir », a indiqué Azeddine Riache. En matière de coopération universitaire, la ministre Delphine Edith Emmanuel a abondé dans le même sens. « Le système universitaire congolais intègre l'ouverture sur le monde. Nous nous enrichissons de ce que non seulement nous formons mais aussi nous envoyons les étudiants à l'étranger pour acquérir les connaissances et s'ouvrir au monde », a-t-elle expliqué. Elle a demandé aux parents de continuer à assurer le soutien moral des enfants qui vont découvrir le monde universitaire loin d'eux pour une durée allant de trois à six ans.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Les Rotary club organisent une marche de sensibilisation

Destinée à marquer la Journée mondiale de la poliomyélite que la communauté célèbre chaque 24 octobre de l'année, la marche de sensibilisation organisée par les Rotary Club de Pointe Noire, avec les Rotaracts, Doyen et Ndjindji, a eu lieu le 25 octobre dernier.

« Éradiquer la poliomyélite : chaque enfant un vaccin, quel que soit le lieu », c'est le thème international de la célébration cette année de la Journée mondiale de lutte contre la poliomyélite. Un événement créé par le Rotary international pour célébrer la naissance de Jonas Salk qui a dirigé la première équipe chargée de développer un vaccin contre cette maladie. En démarrant de la Place du Rotary (Ex rond-point Tractafic), la marche pour la sensibilisation à la poliomyélite, organisée par les Rotary club Doyen et Ndjindji ainsi que les deux clubs Rotaracts de Pointe-Noire, a réuni les membres du Rotary et ceux d'un autre club de service, le Lion's, venus les soutenir dans leur combat contre cette maladie.

Elle s'est poursuivie sur les avenues Marien-Ngouabi et Charles-de-Gaulle, jusqu'à la place de la grande gare où les hommes et femmes en tricycles (Bénéficiaires des actions des Rotary Club Pointe-Noire) ont rejoint les rangs en signe de solidarité. Cette marche s'est achevée à la place du Rotary dans une ambiance amicale, clôturée par un brunch pour les marcheurs.

« L'idée c'est d'être avec les amis, les bénéficiaires de nos actions, et nos partenaires, pour montrer que nous sommes capables de nous mobiliser et faire de grandes choses. Tous unis pour faire le bien, que ce soit pour des collectes, des marches, des sensibilisations, afin que les gens aient une connais-

sance de ce qu'est la poliomyélite », a indiqué Florence Roch Dehorter, adjointe du gouverneur du District 9150, pour la circonscription de Pointe-Noire. Cette marche avait un message unique : « Il est possible de vivre dans un monde sans poliomyélite ».

Un monde sans poliomyélite

C'est le combat que mène le Rotary international depuis plus de 30 ans afin d'éradiquer cette maladie sur la planète, à travers son programme intitulé PolioPlus, et faire que l'on parle d'elle au passé. En effet, selon Loeticia Manuel, présidente du Rotary club Ndjindji, les actions menées en partenariat avec d'autres organisations mondiales ont permis d'éradiquer la poliomyélite à 99,9%. Il ne reste plus que deux pays où elle subsiste. Il s'agit de l'Afghanistan et du Pakistan. Partout ailleurs, elle n'existe plus. Elle a aussi souligné : « On est vraiment très près pour qu'elle soit éradiquée et qu'on parle de cette maladie au passé. Et pour cela, on ne doit pas baisser les bras, il faut continuer les opérations d'envergure pour sensibiliser à l'importance de vacciner les enfants et continuer de collecter des fonds pour financer les productions du vaccin et les campagnes de vaccination ».

Le combat contre la poliomyélite, le Rotary international y est pleinement engagé dans les questions de santé et a commencé à le livrer depuis plus de 40 ans. Fall Ngouma



« On est vraiment très près pour qu'elle soit éradiquée et qu'on parle de cette maladie au passé. Et pour cela, on ne doit pas baisser les bras, il faut continuer les opérations d'envergure pour sensibiliser à l'importance de vacciner les enfants et continuer de collecter des fonds pour financer les productions du vaccin et les campagnes de vaccination ».

Ngouma, président du Rotary club Pointe-Noire Doyen, a rappelé : « Dans tous les pays du monde, le Rotary se bat pour éradiquer la poliomyélite, notamment à travers sa fondation. Le combat pour l'éradication de la poliomyélite n'est pas encore gagné : il ne reste plus que très peu pour qu'on y arrive ». S'agissant des vaccins, Florence Roch Dehorter a évoqué l'importante contribution du Rotary international, précisant : « Dans tous les

pays, c'est le Rotary international qui finance les vaccins contre cette maladie. Beaucoup de gens l'ignorent, et pourtant c'est une réalité : le Rotary international distribue à tous les gouvernements les vaccins contre la poliomyélite. Il faut encore un peu d'efforts pour l'éradiquer du monde de manière permanente ».

Louant l'initiative, les bénéficiaires invités (Victimes de la poliomyélite) ont souhaité que l'Etat congolais

mette en place un centre d'appareillage pour réparer leurs tricycles (Dons des Rotary Club Pointe-Noire) et les doter de tricycles motorisés pour mieux se mouvoir. Cette marche de sensibilisation des Rotary Pointe-Noire symbolise l'espoir d'un monde sans poliomyélite et nécessite l'implication de tous. Un monde sans poliomyélite est possible : avec la mobilisation de tous.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CAMPAGNE OCTOBRE ROSE

Une semaine de dépistage gratuit à la maison médicale « Swalou diagnostic »

La maison médicale «Swalou diagnostic» a lancé, le 29 octobre à Brazzaville, en partenrait avec les associations « Solidarité féminine » et « Femmes et développement » , une campagne de sensibilisation et de dépistage gratuite des cancers du sein et du col de l’utérus, de l’hypertension artérielle et du diabète.

S’étendant jusqu’au 4 novembre, la campagne se déroule au siège de la clinique médicale « Swalou diagnostic », dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo. La journée inaugurale a été marquée par la sensibilisation, des échanges et le témoignage d’une ancienne malade du cancer, ainsi que le démarrage du dépistage aux différentes maladies. Le Pr Jean-Bernard Nkoua-Mbon, dans son exposé, a édifié les participants sur les deux cancers les plus fréquents chez la femme, notamment les cancers du sein et du col de l’utérus, leurs symptômes, les causes et la prévention avant d’évoquer le traitement.

Une communication qui a suscité à la fois espoir et inquiétudes au regard du coût élevé du traitement en cas de complication de la maladie. « *Le combat que nous menons à travers le dépistage, c’est de découvrir la maladie quand elle est toute petite pour régler le problème. Quand le cancer est tout petit, le traitement est simple, même la chirurgie seule peut régler le problème. Si vous commencez à aller vers la chimiothérapie, il faut apporter 500 000 FCFA par cure, donc vous êtes condamnés à mourir* », a sensibilisé cet oncologue de renom, précisant que le cancer du sein est guérissable s’il est diagnostiqué précocement.

La science évoluant, le Pr Jean-Bernard Nkoua Mbon a annoncé qu’il existe désormais de nouvelles techniques telles que l’immunothérapie, une méthode consistant à stimuler le corps pour lutter contre le cancer. « *On a fait beaucoup de progrès là-dessus. Le premier cancer de la femme aujourd’hui est celui du sein, le deuxième étant le cancer de l’utérus. Dans vingt ans si nous sommes sérieux, nous ne parlerons plus du cancer du col de l’utérus. C’est une maladie sexuellement transmissible, due à un virus qu’on appelle le papillomavirus. Donc si demain on vaccine nos enfants (Les garçons et les filles), si on fait le dépistage très tôt pour découvrir les lésions précancéreuses, on va les soigner très simplement, on va éradiquer le cancer du col de l’utérus* », a-t-il laissé entendre.

Accompagner les structures de prise en charge des malades

Ancienne malade du cancer, Zara est cheffe d’entreprise. Après avoir souffert de cette maladie qui l’a fait sortir du pays pour aller suivre des soins appropriés à



Accueil des patients/Adiac

l’étranger, elle a partagé son témoignage à l’assistance tout en insistant sur la nécessité d’aller

diagnostic précoce est une victoire et que chaque geste de solidarité est une lumière dans le

parcours du courage », a-t-elle déclaré au nom des deux associations. Elle a salué l’engagement

« Le combat que nous menons à travers le dépistage, c’est de découvrir la maladie quand elle est toute petite pour régler le problème. Quand le cancer est tout petit, le traitement est simple, même la chirurgie seule peut régler le problème. Si vous commencez à aller vers la chimiothérapie, il faut apporter 500 000 FCFA par cure, donc vous êtes condamnés à mourir»

au-delà de la prévention et du dépistage pour susciter la vraie prise de conscience. « *Le parcours que j’ai fait, m’a amenée à m’intéresser à ces maladies qui font partie du groupe des pathologies chroniques non transmissibles. J’ai dû comprendre quelque part que la cause de ces maladies, c’est parfois notre mode de vie, au-delà du fait que, il faut aussi le dire, les femmes noires sont génétiquement prédisposées à développer les cancers de sein et de col de l’utérus. C’est comme ça que nous sommes faites* », a-t-elle souligné. Elle a indiqué qu’on peut commencer à s’exposer au cancer par une sexualité non contrôlée.

La présidente de l’association « Solidarité féminine », Praxède Mavoungou Wassi, a rappelé que chaque année, Octobre rose rappelle aux femmes une réalité qui touche tout le monde, mais aussi un message porteur d’espoir d’autant plus que le dépistage précoce sauve des vies. « *A travers cette campagne, notre association réaffirme son rôle : sensibiliser, informer, accompagner et soutenir toutes les femmes sans distinction dans ce combat contre la maladie du cancer. Nous voulons que chaque femme sache qu’elle n’est pas seule, que chaque*

des professionnels de santé, des institutions, des associations partenaires ainsi que tous ceux qui participent à leur manière à cette grande chaîne de vie et d’amour. Promotrice de la maison médicale « Swalou diagnostic », le Dr Simone Loubienga a rappelé que cette clinique est à sa sixième campagne de dépistage gratuit. Les cinq premières campagnes ayant permis de consulter plus de 822 personnes concernant les pathologies telles que l’hypertension artérielle, le diabète, le VIH, les infections sexuellement transmissibles et le cancer de la prostate. « *Cette année, nous avons voulu saisir le mois d’octobre dédié au cancer de la femme pour réaliser cette campagne. Je formule le vœu pour que les associations tant politiques qu’apolitiques fassent des dons auprès des structures publiques ou privées de prise en charge des patients atteints de cancer. J’invite la population à se faire dépister car une prise en charge précoce donne beaucoup plus de chances de guérison. Il vaut mieux prévenir que guérir dit-on. Prenons soin de nous car chaque jour est une vie* », a-t-elle lancé.

Parfait Wilfried Douniama



together possible.

ANNONCE : CONSULTANT(E) EXPERT(E) EN FORET ET ENVIRONNEMENT Référence : WWFROC-HVC/HCS-PUDT

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l’intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un(e) consultant(e) expert(e) en forêt et environnement pour appuyer l’identification à l’échelle nationale des zones de Haute Valeur de Conservation (HVC) et Haut Stocks de Carbone (HCS) en République du Congo, dynamique et engagé(e)

Principales fonctions : Le/la Consultant(e) participera aux travaux du groupe d’experts HVC/HSC mis en place et fournir une expertise technique en vue de l’identification des zones de Haute Valeur de Conservation (HVC) et Haut Stocks de Carbone (HCS). Le consultant suivra la méthodologie développée en collaboration avec les partenaires (CIRAD, WCS, HCV Network et WRI) de mise en œuvre de ce produit.

Composition du dossier :

- Lettre de motivation adressée à la Directrice Nationale de WWF.
- Curriculum vitae.
- Brève description d’une expérience antérieure liée à une prestation similaire avec détails sur l’approche utilisée pour produire les résultats attendus. (05 slides maxi).

Pour plus de détails, veuillez consulter l’offre sur notre page Facebook WWF Congo.

80 ANS DE L'ONU

Le Congo réaffirme son attachement aux idéaux de paix

Les autorités du pays, les délégués du Système des Nations unies, la société civile et le secteur privé ont célébré, le 28 octobre à Brazzaville, les quatre-vingts ans d'existence de l'Organisation des Nations unies (ONU), venus certifier de l'attachement de leur pays aux idéaux de paix, de coopération et de solidarité portés par cette organisation depuis 1945.

La célébration s'est déroulée sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, en présence du coordonnateur résident du Système des Nations unies, Abdourahamane Diallo, et du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, le Pr Mohamed Yakub Janabi.

Fêté en différé sur le thème « Construisons notre avenir ensemble », l'événement a connu plusieurs temps forts, à savoir l'exécution des hymnes du Congo et de l'ONU, la projection d'un film d'environ huit minutes retraçant l'histoire des relations entre le Congo et les Nations unies, la parade de costumes nationaux de différents pays et messages officiels.

Le représentant de l'OMS pour l'Afrique a rappelé que le partenariat entre cette agence onusienne et le Congo continue de transformer les ambitions mondiales en progrès tangibles sur le terrain. Ici, à Brazzaville, l'Afro OMS ré-examine comment la présence régionale soutient plus efficacement les pays, notamment simplifier les processus, partager des services avec d'autres agences, mettre l'expertise technique là où elle est la plus nécessaire. À travers le système des Nations unies au Congo, cette cohérence structurelle croissante permet de s'assurer que chaque investissement soutient les priorités nationales de développement, et la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Pr Mohamed Yakub Janabi a insisté qu'au-delà des frontières nationales, l'OMS Afro aide à relier le Congo à ses voisins de la Communauté économique et mo-



La parade des costumes nationaux/Adiac

nétaire de l'Afrique centrale ainsi que par le biais de laboratoires régionaux et de réseaux de surveillance, dans le cadre régional intégré de surveillance et d'intervention en cas de maladie et

né, des infirmières formées, des points d'eau sûrs, est un pas vers une meilleure santé et un développement humain plus large », a souligné le Pr Mohamed Yakub Janabi.

revitalisé, reposant sur des rapports améliorés entre les États membres, notamment ceux de la sous-région africaine », a-t-il déclaré, accentuant sur la nécessité d'une gouvernance internationale

Nations unies, réaffirmant l'engagement du gouvernement congolais à poursuivre les objectifs de paix, de développement durable et d'intégration régionale.

« Le multilatéralisme n'est pas un simple concept : c'est la voie que nous suivons avec conviction afin que la coopération internationale devienne un outil d'opportunités réelles pour notre population », a-t-il dit, ajoutant : « Grâce au soutien du système des Nations unies, des micro-centrales seront installées en Afrique. Ces projets permettront d'étendre l'accès à l'électricité, d'autonomiser les communautés locales et de matérialiser le développement durable que nous appelons de nos vœux ».

Créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'ONU a pour mission de maintenir la paix et la sécurité et de promouvoir la coopération internationale, dans l'espoir de contribuer à empêcher un autre conflit mondial dévastateur.

Fortuné Ibara

« En République du Congo, l'OMS aide les autorités nationales et locales à intégrer ces outils dans les systèmes de santé quotidiens, rapproche les soins de qualité de ceux qui se trouvent dans les périphéries. Chaque enfant vacciné, des infirmières formées, des points d'eau sûrs, est un pas vers une meilleure santé et un développement humain plus large »

même par le développement de la main-d'œuvre et la préparation transfrontalière.

« En République du Congo, l'OMS aide les autorités nationales et locales à intégrer ces outils dans les systèmes de santé quotidiens, rapproche les soins de qualité de ceux qui se trouvent dans les périphéries. Chaque enfant vacci-

De même, le coordonnateur résident du Système des Nations unies, Abdourahamane Diallo, a salué la qualité du partenariat entre l'ONU et le Congo, avant d'appeler à repenser le multilatéralisme pour le rendre plus juste, plus humain et plus efficace.

« Nous croyons en un multilatéralisme réformé, renforcé et

plus équitable et solidaire. « Une fois nos actions résolument tournées vers l'avenir, nous pourrions bâtir un monde plus juste, plus équitable et plus durable pour tous », a-t-il complété.

Enfin, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a salué la constance de la coopération entre le Congo et les

RÉSIDENTE DE RECHERCHE ET CRÉATION 2026

Craft accompagne la création des artistes

Le Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre (Craft), situé à Limoges (Nouvelle-Aquitaine), en France, accueillera pour douze semaines des artistes designers, architectes, céramistes et collectifs professionnels du monde entier, voulant développer des projets innovants au sein de son atelier. La résidence se déroulera entre avril et décembre 2026.

Les candidats et candidates doivent fournir en version numérique des pièces suivantes : une biographie (CV) détaillée, une fiche de renseignement (Lieu de naissance, lieu de vie, statut professionnel...), un portfolio (15 images maximum représentatives de la pratique (Haute résolution, 300 dpi), une note d'intention exposant le projet et les pistes de recherche envisagées. Aussi, une lettre de recommandation d'une institution

ou personnalité reconnue, esquisse ou maquette du projet, documentation de collaborations internationales antérieures.

Pour être éligible, il faut avoir : une expérience minimum de cinq ans de pratique professionnelle, avoir déjà exposé dans des galeries ou institutions reconnues, avoir un projet de proposition original spécifiquement conçu pour cette résidence, être capable de travailler en français ou en

anglais. Les dossiers sont envoyés à : contact@craft-limoges.org jusqu'au 31 décembre 2025. Objet : « Candidature résidence Craft 2026 (Nom du candidat) ». Pour plus de détails, contacter Pauline Male à l'adresse citée.

La résidence offre un cadre de travail exceptionnel, un accompagnement technique expert, un rayonnement et une valorisation, un soutien financier (Bourse de résidence, budget de production, logement, restauration, transport).

Les projets seront évalués selon les critères suivants : l'originalité et la pertinence, la qualité artistique et la cohérence du parcours, la faisabilité technique dans le contexte de la résidence, le potentiel d'innovation et d'impact international, la capacité de transmission et d'échange.

La résidence de recherche et de création s'inscrit dans une dynamique de transmission et de visibilité internationale.

Rosalie Tsiankolela Bindika

TV5
MO N D E

ON N'EN A JAMAIS FAIT LE TOUR



EDUCATION

La Turquie promet d'élargir sa coopération avec le Congo

A l'occasion de la célébration du 102^e anniversaire de la fondation de la République de Turquie, l'ambassadeur Hilmi Ege Türemen a organisé, le 29 octobre à Brazzaville, une cérémonie au cours de laquelle il a salué la solidité des relations d'amitié et de coopération avec le Congo.

Dans son discours prononcé devant un parterre d'invités, et en présence du ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, l'ambassadeur de la République de Turquie a annoncé que son pays « est déterminé à élargir son programme de coopération avec le Congo dans le domaine de l'éducation en augmentant, dans les années à venir, le nombre de bourses d'études octroyées ».

Hilmi Ege Türemen a également annoncé l'augmentation des effectifs à l'école internationale turco-congolaise Maarif de Brazzaville, qui compte désormais plus de 580 élèves pour l'année scolaire en cours, dont quelques élèves ont été présents à la cérémonie. « Nous sommes aussi heureux de développer notre coopération dans le domaine de la sécurité intérieure. Chaque année, dans le cadre d'un programme de bourses, nous accueillons des stagiaires de la police congolaise à l'Académie de police turque. Cette année, les bénéficiaires de ces bourses d'études sont au nombre de dix », a indiqué l'ambassadeur.

Toujours dans le domaine de l'éducation, il a rappelé la mise en place récemment d'un « Groupe de travail conjoint sur l'éducation » qui contribuera, selon lui, à réaliser « la volonté commune de nos pays pour une coopération accrue ». « La toute première réunion de travail de ce groupe a été tenue, il y a quelques mois,



L'ambassadeur Hilmi Ege Türemen délivrant son message/Adiac

et nous nous réjouissons de cette coopération dont nous récoltons les premiers fruits », a poursuivi Hilmi Ege Türemen.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il a fait savoir que cette année, le nombre d'étudiants congolais ayant bénéficié des bourses d'études dénommées « Türkiye Bursları » s'élève à vingt-six. « Nous prévoyons d'accueillir, le mois prochain, pour la première fois depuis sa création, les membres du Groupe d'amitié interparlementaire Turquie-Congo de l'Assemblée nationale congolaise pour une visite officielle à Ankara. Ce premier contact servira de base pour multiplier nos efforts, afin d'établir une coopération parlementaire entre nos structures législatives », a précisé le diplomate turc.

Renforcer davantage la coopération dans les domaines politique, économique, commercial et éducatif

Selon l'ambassadeur, la Turquie et le Congo sont déterminés à travailler davantage, conformément à la volonté de leurs chefs d'Etat, Recep Tayyip Erdogan et Denis Sassou N'Guesso. « Nos chefs d'Etat ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la dynamique de coopération en vue du développement mutuel et du bien-être de nos peuples », a-t-il laissé entendre.

La Turquie a salué également la signature d'un protocole d'accord en vue du renforcement de la connectivité en matière de transport avec sept pays africains

dont la République du Congo, en marge du « Forum mondial sur la connectivité des transports » qui s'est tenu à Istanbul, en juin dernier. « Nous allons continuer à soutenir l'intégration et l'accès fluide de l'Afrique aux corridors commerciaux mondiaux », a promis Hilmi Ege Türemen.

Parlant des relations entre la Turquie et les pays africains, y compris le Congo, le diplomate a salué le renforcement, depuis 2002, des relations d'amitié et de coopération. Ces relations, qui ont connu, d'après lui, « un succès exemplaire » avec la réalisation de plusieurs projets communs. Dans le cadre de cette coopération, a-t-il poursuivi, il sera organisé d'ici quelques mois, en Libye, le 4e Sommet du partenariat Turquie-Afrique. « Ce

partenariat permettra d'intensifier et de diversifier les liens existants », a-t-il précisé.

Par ailleurs, l'ambassadeur a souligné que la Turquie contribue « de façon significative » à la résolution des conflits, à la consolidation de la paix et à la stabilité dans sa région ainsi que dans le monde. « Ce faisant, elle embrasse fortement la fameuse devise d'Atatürk « Paix dans le pays, paix dans le monde », qui continue toujours à nous guider dans nos actions tant au niveau interne qu'externe ». « Considérant les responsabilités qui lui incombent, la Turquie n'hésite pas à jouer un rôle actif dans la résolution des conflits qui ont lieu dans sa région et ailleurs », a assuré le diplomate turc.

Dans ce sens, le pays a salué l'instauration d'un cessez-le-feu à Gaza, et espère qu'il mettra fin « aux souffrances du peuple palestinien ». S'agissant de la Syrie, la Turquie continuera à soutenir le gouvernement syrien dans ses efforts visant la stabilité et la reconstruction du pays par la voie du développement économique, du dialogue et de l'intégration régionale. « Ainsi, nous apprécions les efforts menés par les pays de la région et par la communauté internationale pour la reconstruction d'une Syrie au service de la paix et de la stabilité régionale durable », a déclaré l'ambassadeur.

Au cours de la cérémonie, les invités ont également suivi le message du président Recep Tayyip Erdogan.

Yvette Reine Boro Nzaba

AFRIQUE

La bataille de la lumière, électrifier 600 millions de vies sans carbone

« L'électricité n'est pas un luxe, c'est une condition de dignité », rappelait récemment Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement.

En Afrique subsaharienne, 600 millions de personnes vivent encore dans l'obscurité, selon la Banque mondiale. Un déficit énergétique qui freine la scolarisation, l'industrialisation et la stabilité sociale. Lors du Sommet africain de l'énergie, tenu à Dar es Salaam, trente chefs d'Etat et de gouvernement ont validé un plan de 50 milliards de dollars visant à connecter 300 millions de personnes d'ici à 2030. Un chantier continental autant politique qu'économique : la maîtrise de l'énergie conditionne désormais la souveraineté technologique et la sécurité nationale.

Le continent détient pourtant 60 % du potentiel solaire mon-

dial, selon le Global solar council. Mais il ne capte que 2 % des investissements mondiaux dans les renouvelables. « Le paradoxe africain, c'est un soleil à foison et des réseaux à la bougie », ironise un diplomate européen en poste à Addis-Abeba. Les solutions existent : mini-réseaux solaires, microgrids intelligents, batteries locales. Leur développement pourrait générer jusqu'à 4 millions d'emplois d'ici à 2030, selon l'Agence internationale de l'énergie. Mais ces projets exigent des financements hybrides et une gouvernance claire. Car derrière les panneaux photovoltaïques, se joue une nouvelle géopolitique de l'énergie : celle



Sebani Gueye, 10 ans, fait ses devoirs à la maison dans un village du Sénégal. Sa famille vient d'avoir l'électricité et il n'a enfin plus besoin d'étudier à la lumière des bougies. Photo: © Vincent Tremeau/Banque mondiale

de l'indépendance vis-à-vis du gaz, du charbon et des importations extérieures.

Les États africains cherchent à équilibrer souveraineté énergétique et attractivité des capitaux

étrangers. La Chine, pionnière du solaire low cost, occupe déjà 40 % du marché des infrastructures électriques africaines. L'Europe, quant à elle, mise sur des partenariats « verts » à forte valeur

ajoutée, tandis que les États-Unis promeuvent l'initiative Power Africa. Mais l'avenir du continent dépendra aussi de sa capacité à impliquer les communautés rurales et les petites et moyennes entreprises locales dans la production et la maintenance des installations. « Une électrification durable ne se décrète pas : elle se construit au plus près de la population », souligne la chercheuse sénégalaise Aminata Sarr.

Dans un monde de huit milliards de voisins, l'Afrique joue sa carte stratégique : celle d'un continent électrifié, connecté et souverain. Allumer la lumière, c'est aussi rallumer l'espoir.

Noël Ndong



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



MÉDIA

La RTNC inaudible en provinces et à l'étranger

La chaîne publique congolaise n'est plus captée en provinces et à l'étranger. Son signal n'étant pas relayé par le diffuseur public, le Réseau national de télécommunications par satellite (Renatelsat), l'opinion demande le rétablissement de la situation et que les responsabilités soient établies pour d'éventuelles sanctions.

Depuis plus d'une semaine, la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) est inaudible pour des millions d'auditeurs et de téléspectateurs, aussi bien dans les provinces de la République démocratique du Congo (RDC) qu' à l'étranger. Cette coupure prolongée, perçue comme un véritable black-out informationnel, serait due à une négligence grave de l'administration du Renatelsat, le diffuseur public du pays. Habituellement reçue via satellite, la chaîne nationale a subitement disparu des écrans, privant les Congolais d'une source d'information essentielle sur les affaires du pays.

Ce manque de diffusion affecte non seulement l'accès à l'information des citoyens en dehors de la capitale, mais entache également l'image de la RDC au niveau international. *«Cela fait huit jours que nous n'avons plus accès aux nouvelles du pays. La RTNC est notre seul lien avec Kinshasa et le gouvernement»*, s'indigne un abonné satellite dans la province du Kasai. Le silence des autorités de Renatelsat, l'entité publique responsable de la diffusion et de la distribution du signal sur l'ensemble du territoire et au-delà, est d'autant plus

troublant. Selon plusieurs sources proches du dossier, le problème ne serait pas une panne majeure et imprévue, mais plutôt la conséquence d'une mauvaise gestion technique et administrative. Des rumeurs persistantes font état de l'arrêt des services de diffusion suite à un manquement de maintenance cruciale pour les équipements satellites. La salle des équipements est restée longtemps sans climatisation, entraînant ainsi une surchauffe des équipements. En clair, le service public de diffusion aurait failli à sa mission par négligence administrative,

laissant le signal national s'éteindre faute de prise en charge adéquate des infrastructures existantes. L'on noterait donc de la défaillance dans la gestion et la maintenance des services de diffusion par satellite de Renatelsat. L'impact en provinces, c'est la rupture du lien avec l'actualité politique et sociale de Kinshasa. À l'étranger, la diaspora perd sa principale source d'information en continu sur la RDC.

Appel à la Reddition des comptes
Face à cette situation critique, l'opinion publique et la société civile appellent à

une intervention urgente du gouvernement et à la reddition des comptes au sein de Renatelsat. La continuité du service public de diffusion est un enjeu de souveraineté et d'unité nationale. Il est impératif que les responsables de cette interruption majeure s'expliquent et que des mesures immédiates soient prises pour rétablir le signal de la RTNC. Un tel dysfonctionnement, s'il résulte d'une simple négligence, nécessite des sanctions exemplaires pour garantir que le Renatelsat remplisse enfin son rôle avec le professionnalisme requis.

Martin Enyimo

DROITS DE L'HOMME

Des ONG dénoncent l'enlèvement de Grâce Lukuna

Dans un communiqué du 30 octobre, les organisations de défense des droits humains, de la promotion de la paix et d'éducation démocratique, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et Outre Neuve asbl, se sont dites très préoccupées par l'enlèvement, le 26 Octobre 2025 de mademoiselle Lukuna Grâce, par des hommes armés en tenue civile, à bord d'une Jeep 4X4

«Selon les informations à notre possession, elle avait reçu un appel téléphonique d'un de ses collègues courtiers lui fixant rendez-vous dans une agence immobilière dans les environs du rond-point des Huileries, pour le lendemain matin», ont indiqué les deux organisations dans un communiqué signé par Me Charlene Yangazo. Selon ces deux organisations, en effet, Lukuna Grâce, qui a pris, le 27 octobre 2025, la direction du rond-point des Huileries, dans la commune de Lingwala, pour répondre au rendez-vous lui fixé la veille, n'était plus rentrée chez elle au soir de ce lundi 27 octobre et son téléphone portable était resté éteint. «Devant cette situation, sa famille a contacté, en vain, les amis, connaissances, frères et sœurs de l'infortunée», ont-elles fait savoir. Mais, selon ces organisations, le même jour, vers 13 heures, les voisins du domicile familial des Lukuna ont vu quatre Jeep débarquées devant la parcelle familial dans lesquelles ont débarqué deux hommes armés, vêtus de costumes, qui seraient descendus de ces véhicules avec Mlle Lukuna Grace. « (ils) sont entrés dans la parcelle. Ayant trouvé la porte de leur maison fermée, les deux hommes ont obligé Grâce d'entrer par la fenêtre qui était ouverte pour leur remettre ce qu'ils étaient venus chercher», ont souligné ces organisations citant les témoins de cette scène. Selon ces structures, après quelques instants passés dans la maison, Mlle Lukuna Grâce était ressortie apparemment les mains vides. Et, une voisine qui aurait eu le courage de demander ce qui se passait aurait été enjointe de se taire par ces personnes non autrement identifiées qui, avant de quitter les lieux, auraient demandé à Grâce Lukuna là où se trouverait sa mère. La FBCP et Outre neuve ASBL, citant les témoins, ont fait savoir que Grâce avait indiqué à ses kidnappeurs l'endroit où était sa mère, avant d'être embarquée dans les véhicules qui les avaient tous ramenés sur les lieux. Depuis, sa famille n'a plus signe d'elle. « Nous pensons que quelle que soit l'infraction qu'elle aurait commise, le service qui la détient devrait informer sa famille où elle se trouve et lui permettre de chercher ses moyens de défense en consultant un avocat, selon l'article 18 de la Constitution congolaise et la déférer devant son juge», ont recommandé ces deux organisations. Et de conclure: « si aucune infraction ne pèse contre elle, nous demandons sa libération pure et simple. Voilà la justice recherchée et souhaitée par tous».

Lucien Dianzenza

AGRESSION DES JOURNALISTES À KALEMIE

L'Olpa exige une enquête

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a exigé une enquête après l'agression brutale d'Alphonse Lusinga, François Musela et Roche Ngoy, respectivement journalistes à la Radio télévision 6, Radio Nsenda news et radio Afia FM, stations privées émettant à Kalemie, chef-lieu de la province du Tanganyika.

L'Olpa a vigoureusement condamné l'agression des professionnels de la presse en plein exercice de leur métier, indiquant qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'enquête sérieuse qu'il recommande devra permettre d'identifier les auteurs de cette agression et les sanctionner conformément à la loi. Les trois journalistes, a fait savoir cette organisation, ont été agressés le 24 octobre par des membres de la direction de Football club Tanganyika, au stade Joseph-Kabila de Kalemie, alors qu'ils effectuaient un reportage d'un match du championnat national ayant opposé cette équipe dirigée par le gouverneur de la province de Tanganyika, Christian Kitungwa, à Lubumbashi sport du Haut-Katanga. La rencontre s'est soldée par un nul vierge de zéro but. «Plusieurs journalistes ont été expulsés de la tribune de presse sans motif par M. Ma-



konga wa Makonga, chauffeur de FC Tanganyika et proche du gouverneur de la province. M. Makonga a accusé Alphonse Lusinga d'être à la solde de Lubumbashi sport et de combattre les actions du gouverneur de province», a expliqué l'Olpa. Cette organisation a poursuivi

que ce proche du gouverneur s'en est pris violemment au journaliste et d'autres membres de l'équipe. «François Musela et Roche Ngoy qui ont tenté de venir en aide à Lusinga ont été aussi agressés par les membres de FC Tanganyika», a-t-elle précisé.

Lucien Dianzenza

FERMETURE DES STADES

La Fécofoot et les clubs veulent en savoir davantage

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) et les clubs de Ligue 1 et 2 ont unanimement décidé, au terme de la réunion qui a eu lieu le 29 octobre, de rencontrer le ministre des Sports pour en savoir davantage sur la fermeture des installations sportives sans lesquelles il est difficile de débiter les compétitions nationales.

La saison sportive 2025-2026 a été officiellement lancée le 28 octobre par le ministère des Sports. Toutefois, le constat qui se dégage est que la Fécofoot n'a jusqu'alors pas obtenu l'autorisation d'utiliser les stades. Elle explore toutes les pistes pour que le ballon roule à nouveau mais elle fait face à un obstacle majeur : les terrains privés de Pointe-Noire et de Dolisie, choisis pour appuyer le Centre technique d'Ignié, ne répondent pas aux normes pour un championnat de Ligue 1. Les travaux d'urgence de protection du Centre d'Ignié appuyés par la Fédération internationale de football association prendront un peu du temps. Face à cette situation est née la proposition de rencontrer le ministre en compagnie des seize clubs de Ligue 1 qui ont déjà débuté la préparation de leur saison et ne savent plus comment continuer à s'entraîner sans objectifs.

« On va écrire au ministre pour demander une audience avec les seize équipes de Ligue 1 pour un échange », telle a été la principale résolution. L'absence de la compétition constitue un manque à gagner



pour les équipes. L'épée de Damoclès est déjà au-dessus de leur tête. Car à cause de l'impact de deux ans sans compétition, aucun club congolais ne sera engagé en compétition africaine la

saison 2026-2027 et perdra tous les avantages financiers qu'offre la CAF aux équipes participantes. L'AC Léopards de Dolisie et l'AS Otohô ont été engagées cette saison à titre exceptionnel. Mais

Une vue des dirigeants des clubs/Fécofoot l'exception ne fait pas la règle. La Fécofoot a expliqué, par ailleurs, aux clubs que sans championnat, les joueurs qui n'ont pas un contrat professionnel avec eux deviendront libres de s'engager

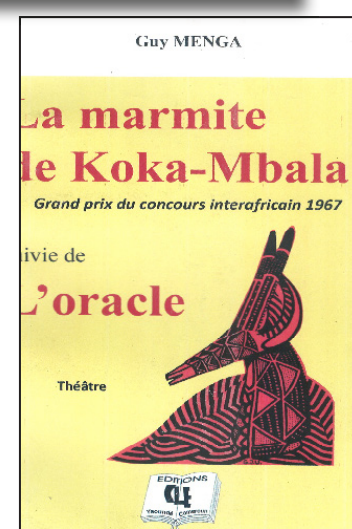
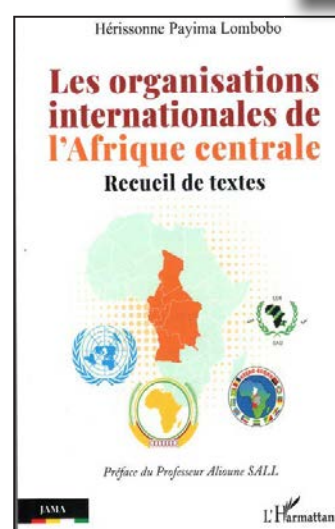
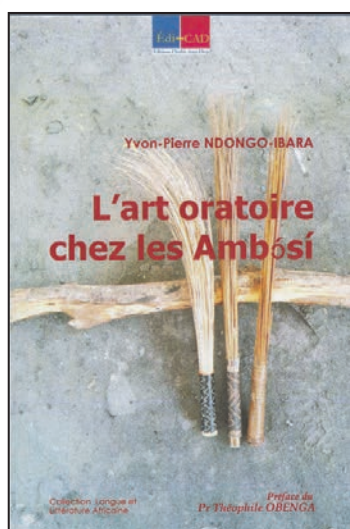
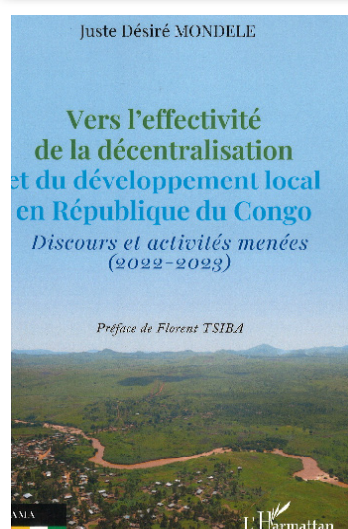
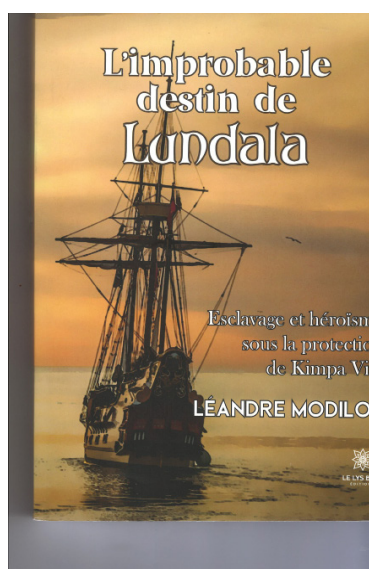
avec un club de leur choix sans indemnité de transfert.

« La fédération n'a pas de contrats avec les joueurs. C'est vous les clubs qui nourrissez les joueurs, vous payez leurs loyers, vous vous occupez de leurs soins médicaux. Comment pouvez-vous le faire à durée indéterminée ? », s'est interrogé Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot. Il a précisé qu'il n'a jamais su la raison pour laquelle les stades ont été fermés. « Ceux qui pensent que si la fédération n'organise pas le championnat, le Comité exécutif tombe se trompent », a-t-il fait savoir. Les situations comme celle-ci ne peuvent se régler que par la dialogue. La réouverture des stades souhaitée par les équipes permettra de stopper l'hémorragie des clubs et de sauver le football congolais en pensant bien sûr à l'AS Otohô, qualifiée pour la phase de groupes de la Coupe africaine de la Confédération. Sans championnat, il est difficile de lutter face à d'autres meilleurs clubs africains.

James Golden Eloué



EN VENTE



ARTS MARTIAUX

Le hapkido honore le Congo en Corée du Sud

Le représentant de la Fédération congolaise de hapkido, Me Edmond Narcisse Gandsié Dzia, a remporté la médaille d'or, le 26 octobre à Séoul, en Corée du Sud, lors du séminaire des maîtres instructeurs couplé à l'Open international de hapkido.

Au terme du séminaire des instructeurs et de l'Open international, le drapeau congolais a été fièrement hissé dans la capitale Sud-coréenne grâce aux œuvres de Me Edmond Narcisse Gandsié Dzia. Sa forte participation au séminaire ainsi que ses prouesses pendant la compétition ont été gratifiées.

Il a remporté, en effet, la médaille d'or dominant ainsi tous les quinze adversaires de diverses nationalités qui étaient inscrits dans sa catégorie, notamment chez les +83 kg des athlètes seniors et vétérans.

Confiant en l'avenir sportif du Congo, Me Edmond Narcisse Gandsié Dzia a plaidé pour un accompagnement conséquent de l'Etat afin de permettre aux fédérations



Me Edmond Narcisse brandissant sa médaille d'or/DR

sportives d'exécuter leurs programmes tout en honorant régulièrement le pays. Il sied de noter que le hapkido est un art martial coréen qui utilise un ensemble de techniques de défense personnelle axées sur le contrôle articulaire, les projections, les frappes, les étranglements et l'utilisation d'armes. Il met l'accent sur la fluidité, l'harmonie ainsi que l'utilisation de l'énergie et du mouvement de l'adversaire.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Azerbaïdjan, 16e de finale de la Coupe

Qabala ne fait pas de quartier face à Mingachevir, club de deuxième division (5-1). Titulaire, Domi Massoumou a ouvert le score à la 44e, avant de délivrer une passe décisive en seconde période.

Bulgarie, 16e de finale de la Coupe

Le Lokomotiv Sofia se qualifie dans la douleur sur le terrain de Rilski, pensionnaire de 3e division (3-2). Ryan Bidounga était titulaire, contrairement à Messie Biatoumoussoka.

Espagne, 64e de finale de la Coupe du Roi

Gijón s'impose 1-0 à Caudal. Avec Yann Kembo titulaire en défense centrale. Pierre Mbemba, lui, est resté sur le banc.

Hongrie, 16e de finale de la Coupe

Première titularisation pour Senna Miangué sous le maillot de l'ETO Gyor, qui corrige Pilisi 9-0. Remplacé à la 61e.

Pologne, 16e de finale de la Coupe

Cracovie est éliminé à Rakow (0-3). Sans Gabriel Charpentier, pas encore convoqué.

République tchèque, 8e de finale de la Coupe

Jablonec gagne son billet face au Dukla Prague (2-1). Sans Beni Makouana, dont le contrat n'est pas encore homologué.

Albanie, 9e journée, 1re division

Sans Archange Bintsouka, absent du groupe, le Partizani s'incline 0-2 chez le Dinamo Tirana (0-2).



Un but et une passe décisive pour Domi Massoumou en Coupe d'Azerbaïdjan (DR)

Belgique, 16e de finale de la Coupe

De retour de blessure, Alexis Beka Beka était dans le groupe de La Louvière, qui se qualifie à Heist (2-1).

Italie, 9e journée, 1re division

Cremonese l'emporte 2-0 chez le Genoa. Warren Bondo était aligné devant la défense et a été remplacé à la 88e. Match nul pour le Torino à Bologne (0-0). Sans Niels Nkounkou, resté à l'infirmerie (lésion musculaire).

Italie, 16e de finale de la Coppa Série C

Les U21 de l'Atalanta Bergame battent l'Alcione Milano 2-1. Avec Digne Pouna titulaire au poste de latéral droit, averti et remplacé à la 77e.

Kosovo, 11e journée, 1re division

Drita et Raddy Ovouka, titulaire à son poste, sont battus 1-3 à Drenica. Drita est 4e avec 8 points de retard sur le premier.

Malte, 10e journée du tournoi d'ouverture, 1re division

Tout juste arrivé au club, Juvhel Tsoumou était titulaire à la pointe de l'attaque de Marsaxlokk face à Zabbar St-Patrick. Sans

club depuis son départ d'Heibar, en juillet 2025, l'avant-centre de 34 ans a marqué l'unique but du match à la 59e. Remplacé à la 74e. Christoffer Mafoumbi était, lui, titulaire dans les buts et a joué toute la rencontre.

Slovénie, 1er tour de la Coupe

John-Céleste Makoumbou était remplaçant lors de l'élimination du Tabor Sezana par Primorje (1-4). Non entré en jeu.

Serbie, 16e de finale de la Coupe

Le TSC Topola Backa est sorti par le Grafica Belgrade, pensionnaire de 2e division (0-2). Prestige Mbougou était titulaire.

Suisse, 11e journée, 1re division

Thoune, en infériorité numérique depuis la 39e, bat Winterthur 3-0. Titulaire, Christopher Ibayi a manqué un face-à-face à la 15e. A la 19, il tente à nouveau sa chance, et voit Kapino repousser le ballon dans les pieds de Dälher, qui marque dans le but vide.

Averti à la 41e, l'avant-centre congolais a été remplacé à la 55e.

Le Servette remporte le derby alémanique sur le terrain de Lausanne (3-1). Morgan Poaty, auteur d'un but contre son camp sur le 2-1 et remplacé à la 84e, Kévin Mouanga, battu sur le 1-1, et Bradley Mazikou, averti à la 57e, étaient tous trois titulaires.

Au classement, Thoune reste premier avec 25 points et 4 longueurs d'avance sur Saint-Gall. Le Servette remonte à la 7e place avec 14 points, devant Lausanne, 10e avec 12 points.

Camille Delourme

REMERCIEMENTS

Nous, famille Massembo, Doumou, Doumounou et Botayeke venons par ce message vous témoigner notre profonde gratitude pour votre présence de près ou de loin pour votre assistance et soutien multi-formes lors du décès de notre fils, frère et père Rock Juste Séraphin Massembo Doumounou, survenu le 19 septembre en France.

En ce 40^e jour de son rappel à Dieu des messes seront dites dans différentes églises de Brazzaville et Pointe-Noire.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour son âme.

Nous vous remercions une fois de plus pour votre compassion et solidarité.



NÉCROLOGIE

Ulrich Ngarila, les familles Ngoma, Setso, Monékéné, Ndounboukoulou et Maléla ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et frère Mathieu Ngarila, militaire à la retraite ayant évolué au 36^e BIM, survenu le dimanche 26 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au rond-point Mouhouni sur l'avenue de l'étage au n°39 de la rue Nzonzo.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Mampouya : Flore, Aymar, Diane, Ines, Aude, Darel, les familles Mbembé et Kimpandzou ont la profonde douleur d'annoncer le décès ce lundi 27 octobre 2025 de leur mère, sœur, tante et épouse, Mme Mampouya née Boukaka Joséphine au CHU de Brazzaville des suites de maladie.

La veillée mortuaire a lieu au N°140 de la rue Jolly à Baongo non loin de l'hôpital de base de Baongo. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement. Paix à son âme.

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Obembo, Ndokagna, Ngassaki et l'association Bana Elingui ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur mère, tante, grand-mère et amie Mme Pauline Obembo, survenu le dimanche 19 octobre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°120, rue Makoua (au bord de Madoukou). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Musée
du Bassin du Congo

**VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO**

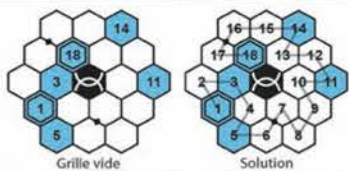
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
la MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

FLÉCHÉS 10x10 • N°21 • © FORTISSIMOTS 2005

		1	2			1	2	
	2	4	3	1		3	1	2
	1	2		4	2		3	1
			1	3	4	2	5	
		4	2	5	6	1		
	1	3		2	1		2	1
	2	1	3		3	4	1	2
		2	1			1	3	

Complétez la grille avec les nombres du 1 au dernier nombre de manière à former un chemin de nombres consécutifs. Le signe ♦ indique que deux cases voisines contiennent des nombres consécutifs.



FLÉCHÉS 10X10 SOLUTION • N°21 • © FORTISSIMOTS 2005

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	C	R	E	P	I	T	A	N	T
II	H	E	M	A	T	U	R	I	E
III	A	T	E	R		B	A	V	E
IV	U	R	U	O	C		G	E	
V	S	A		I	A	G	O		D
VI	S	I	N		P	A	N	S	E
VII	E	T	A	T	I	S	A	I	T
VIII	N	A	T	A	T	O	I	R	E
IX	I	N	E	P	U	I	S	E	S
X	E	T	R	I	L	L	E	N	T
XI	R	E	S	S	A	S	S	E	E

1. Gentilé d'un joli petit village jurassien dans le canton de Poligny. 2. Elle se retire dans la spiritualité. 3. Coureur australien. Commune de Suisse traversée par le Kelch. 4. Dans un foyer elle peut être à la base de la séparation d'un homme et d'une femme. On peut revenir souvent dessus dans la conversation. 5. Juste un peu petit. Rendit les armes. 6. Ancienne cuvette. On s'en sert facilement quand on est dans les stations sur les pistes. 7. Ont-elles toutes les yeux d'Elsa ? 8. Rivière de France. Démon marin femelle. 9. Cheville. Exècre.

O	W	G	O	Q	T	E	R	C	E	S	P	E	G	B
N	E	I	O	G	U	E	T	S	E	V	O	L	R	H
C	S	P	N	G	A	I	E	N	O	R	T	U	Y	S
L	O	S	O	K	A	R	D	L	A	M	I	A	F	E
E	R	I	S	U	Y	R	D	D	C	T	O	S	F	R
R	C	R	U	I	V	E	A	H	I	D	N	F	O	P
O	I	I	M	E	M	A	O	Z	R	T	I	O	N	E
D	E	U	E	O	U	I	N	A	K	R	C	N	D	N
E	R	S	R	D	X	G	L	T	G	A	O	H	O	T
L	P	T	L	P	E	D	O	O	A	A	B	C	R	A
B	G	O	E	R	U	A	P	R	N	R	R	A	E	R
M	M	A	T	O	G	P	Y	B	B	O	D	O	N	D
U	U	E	P	T	I	M	A	R	A	U	D	E	U	R
D	R	O	N	H	E	R	C	R	O	U	T	A	R	D
D	I	R	G	A	H	R	S	U	G	A	M	I	N	A

ROGUE
RON
SAULE
SECRET
SERPENTARD
SIRIUS
SORCIER
TANTE
VESTE
VOLDEMORT
WINKY

HERMIONE GRANGER

DÉVELOPPEMENT LOCAL:

Faire du PADC un levier de la transformation socio-économique

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a déclaré, le 28 octobre au cours de la journée parlementaire de présentation du Programme accéléré de développement communautaire (PADC), la nécessité de faire de ce projet un instrument efficace de développement local et un levier de la transformation socio-économique du pays.

D'un montant de 738 millions de dollars, soit environ 445 milliards FCFA, le PADC est un programme gouvernemental qui sera mis en œuvre sur cinq ans, notamment de 2026 à 2030. La contrepartie du gouvernement est estimée à environ 100 milliards FCFA. Concernant son impact, il est attendu que 2,6 millions des Congolais sortiront en 2030 de l'état de pauvreté multidimensionnelle, spécifiquement 400 000 enfants auront accès à un système d'enseignement de qualité, 650 000 à l'électricité pérenne et fiable.

« Le Pnud nous offre ce jour l'occasion d'un échange interactif et fructueux sur le PADC, prévu d'être exécuté au cours de la période 2026-2030. Il s'agit de rendre opérationnelle une idée simple et puissante qui consiste à mettre en place une approche territorialisée de développement stratégique et cohérent, afin d'éradiquer la pauvreté. Eradiquer la pauvreté passe inéluctablement par la réduction des inégalités territoriales, le renforcement de la cohésion sociale, et l'amélioration durable des conditions de vie de la population », a rappelé Isidore Mvouba.

Selon lui, l'Assemblée nationale, en tant qu'institution de représentation du peuple, a un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre de ce programme porteur et structurant. D'où la nécessité



Les participants à la journée parlementaire/DR

té de doter ce programme d'un cadre juridique et d'en faire un plaidoyer de mobilisation des ressources auprès des partenaires au développement et du gouvernement. « Cette journée parlementaire nous offre un cadre privilégié de concertation avec les membres du gouvernement, les experts du programme, les partenaires au développement, les présidents des conseils départementaux... Elle est un premier maillon de la mise en œuvre de ce programme. Cet objectif passe par une formulation des recommandations pertinentes pour sa mise en œuvre, son financement et son impact sur les cibles prévues », a-t-il poursuivi. Il a souhaité que l'impact du programme soit à large spectre sur l'état de pauvreté et de fragilité de la population locale, l'accès à

un système de qualité en matière d'éducation, de santé, de fourniture d'eau potable et d'électricité au travers d'une dynamisation des économies locales.

40% de la population congolaise aura accès aux services de base Agence d'exécution du programme, le Pnud estime que le PADC va offrir à 40% de la population congolaise, vivant dans les zones non urbaines, un accès aux services de base. « En tant que leader du développement, ici au Congo, au Pnud, nous restons convaincus que le développement du Congo est à portée de main. En effet, ce beau pays présente toutes les caractéristiques d'un succès pour la réalisation des ODD dans les cinq prochaines années. Le pays dispose d'atouts considérables, de richesses naturelles abon-

dantes, d'un capital humain prometteur, d'un leadership visionnaire, et d'une population à taille appréhendable par une planification judicieuse », a rappelé la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama Dian Barry. Il a précisé que le PADC permettra à la République du Congo de tenir les engagements pris lors du Sommet mondial sur les objectifs de développement durable (ODD) d'octobre 2023.

Elle s'est également félicitée de la vision claire de la République du Congo qui fera d'elle un des pays pionniers, champions des ODD. Ceci grâce à une volonté politique forte de rapprocher les ODD des réalités locales à travers une approche territorialisée du développement ; à la disponibilité des allocations budgétaires

consistantes, pour la matérialisation des investissements dans un calendrier maîtrisé ; ainsi qu'une mobilisation transversale de tous les acteurs pour une exécution et un suivi participatif. « Ce programme structurant permettrait, nous l'avons compris, de créer une équité territoriale, offrant à 40% de la population congolaise vivant dans les zones non urbaines d'avoir un accès aux services de base ; et leur apporter les opportunités économiques dans leur territoire, permettant de lutter contre l'exode rural, et le chômage des jeunes, singulièrement en ces années nationales de la Jeunesse déclarée par le Président de la République », a conclu Adama Dian Barry.

Présentant le programme devant la représentation nationale, le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondélé, a rappelé que le PADC vise, entre autres, le renforcement du tissu rural et villageois, la réduction des inégalités et de la fracture infrastructurelle entre zones urbaines et rurales. Il a notamment présenté aux participants les objectifs et l'importance stratégique du PADC, ses différentes composantes, son processus d'élaboration et de validation, ses résultats et impacts attendus, son financement, sa gouvernance.

Parfait Wilfried Douniama

INSTRUCTION CIVIQUE

Le Haut-commissariat à l'éducation morale et l'IMB Business School liés par un partenariat

Un protocole d'accord a été signé, le 30 octobre à Brazzaville, entre le Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale (HCICEM), et l'Institut de management de Brazzaville (IMB) Business School. Il prévoit d'insuffler, dans la formation de futures élites, le sens de la responsabilité civique, du devoir et du service à la nation.

L'accord vise à bâtir un citoyen du type nouveau, patriote, discipliné et moralement fort. « Nous voulons ici saluer l'esprit visionnaire et patriotique du président directeur général de l'Institut de management de Brazzaville, M. Sylvain Yangangwa Syoge, qui a jugé utile d'introduire dans son programme d'enseignement supérieur l'instruction civique comme une discipline à part entière. Nous approuvons cette initiative à sa juste valeur ; car la formation de nos étudiants devrait s'étendre au développement personnel », a déclaré le haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, le Dr Luc Daniel Adamo Mateta.

La signature de cet accord rappelle que l'infrastructure la plus précieuse d'une nation est la qualité intellectuelle et morale de ses citoyens. Selon le directeur général

de cet établissement académique, ce partenariat permettra d'inculquer aux étudiants le respect de soi et des autres, l'éthique du travail, le sens du devoir, et l'amour de la patrie. « Former l'élite congolaise, c'est d'abord façonner des consciences. Notre ambition est de produire des cadres compétents, mais aussi des femmes et des hommes debout, porteurs des valeurs du civisme, du patriotisme et de la solidarité nationale. Le changement de mentalité est le véritable moteur du progrès. C'est lui qui transforme la connaissance en action, l'ambition en réussite, et le savoir en développement », a expliqué Sylvain Yangangwa Syoge.

Il convient de souligner qu'à travers ce partenariat, IMB Bu-



L'échange de parapheurs entre les deux responsables/Adiac

siness School s'engage à intégrer dans ses programmes de formation des modules de civisme, d'éthique, de leadership patriotique et de changement de mentalité ; organiser des conférences, séminaires et activités citoyennes ; promouvoir dans les campus de Brazzaville, de Kintélé, de Ouesso et de Pointe-Noire, la culture de la discipline, du respect, de la paix et du travail bien fait.

Précisons que la signature du protocole d'accord de partenariat entre le HCICEM et l'IMB est un engagement de deux parties à œuvrer ensemble dans un seul but : l'émergence au Congo d'une intelligentsia patriotique et responsable, soucieuse du progrès social et du renforcement de la souveraineté nationale.

Guillaume Ondze